

AVIS ET COMMUNICATIONS

Agrément de prestataire de services de certification électronique

Par décision du directeur général de l'ANRT n° 02-11 du 2 jourmada I 1432 (6 avril 2011), la société « Barid Al Maghrib », dont le siège social est sis Avenue My Ismail, Hassan, Rabat, a été agréée en qualité de prestataire de services de certification électronique, en vue d'émettre et de délivrer des certificats électroniques sécurisés et de gérer les services y afférents.

Le texte en langue arabe a été publié dans l'édition générale du « Bulletin officiel » n° 5937 du 21 jourmada I 1432 (25 avril 2011).

Liste des établissements de crédit, des banques off shore et des sociétés intermédiaires en matière de transfert de fonds agréés, arrêtée au 31 mars 2011, établie en application des dispositions de l'article 41 de la loi n°34-03 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés

I - Etablissements de crédit agréés en qualité de banques :

DENOMINATION SOCIALE	ARRETE OU DECISION PORTANT AGREMENT	ADRESSE DU SIEGE SOCIAL
AL BARID BANK	Décision du gouverneur de Bank Al-Maghrib n°22 du 20 chaoual 1430 (10 juillet 2009)	798, Angle Boulevard Ghandi et Boulevard Brahim Roudani - Casablanca
ARAB BANK PLC	Arrêté n° 551-98 du 7 moharrem 1419 (4 mai 1998)	174, Boulevard Mohamed V - Casablanca
ATTIJARIWafa BANK	Arrêté n° 2269-03 du 27 chaoual 1424 (22 décembre 2003)	2, Boulevard Moulay Youssef - Casablanca
BANCO SABADELL	Décision du gouverneur de Bank Al-Maghrib n°17 du 20 chaoual 1429 (20 octobre 2008)	Twin Center, Tour Ouest, 12 ^{ème} étage - Casablanca
BANK AL-AMAL	Arrêté n° 2348-94 du 14 rabii I 1415 (23 août 1994) modifié et complété par Décision du Gouverneur de Bank Al-Maghrib n° 26 du 05 avril 2010	288, Boulevard Mohamed Zerktoni - Casablanca
BANQUE CENTRALE POPULAIRE « B.C.P »	Arrêté n° 2348-94 du 14 rabii I 1415 (23 août 1994), modifié et complété par Arrêté n° 680-02 du 20 safar 1423 (16 avril 2002) modifié et complété par Décision du Gouverneur de Bank Al-Maghrib n° 28 du 26 octobre 2010	101, Boulevard Mohamed Zerktoni – Casablanca
BANQUE MAROCAINE DU COMMERCE EXTERIEUR « BMCE BANK »	Arrêté n° 2348-94 du 14 rabii I 1415 (23 août 1994)	140, Avenue Hassan II - (20000) Casablanca
BANQUE MAROCAINE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE « B.M.C.I »	Arrêté n° 2348-94 du 14 rabii I 1415 (23 août 1994) modifié et complété par Arrêté n°1558-01 du 26 jourmada I 1422 (16 août 2001)	26, Place des Nations Unies - Casablanca